



ÉCHANGE
GEMEINSAM

Aulas et autres locaux scolaires

Utilisation et tarifs

Sommaire

Système de réservation	3
Conditions	3
Définitions	4
Aulas et autres locaux scolaires	5
Installations et infrastructures	5
Tarifs	7

Système de réservation

La Ville de Bienne dispose de 14 aulas et d'autres locaux pour la pratique d'activités culturelles (musique, chant). Les associations et organisations possédant des statuts peuvent utiliser les aulas.

Les demandes d'utilisation se font par le biais du [système de réservation en ligne](#) ou par [e-mail](#) au Service des sports.

Conditions

Frais de dossier

- Une taxe de 50 francs est perçue pour chaque réservation.

Facturation

- La facture est établie dans les 30 jours qui suivent la date de réservation de la salle.

Utilisation ponctuelle

- Demande de réservation possible au minimum 14 jours avant la date souhaitée.
- Aucune réservation n'est possible pendant les vacances scolaires.

Annulation : réservation ponctuelle

- Annulation jusqu'à 10 jours avant l'utilisation : 50 % des coûts.
- Annulation ultérieure ou non-présentation : 100 % des coûts.

Utilisation annuelle

- Toutes les semaines d'août à juillet, hors vacances scolaires.
- Utilisation à partir d'une date ultérieure : tarif au prorata + 50 francs dès novembre.
- Pendant les vacances scolaires les aulas ne peuvent pas être utilisées.
- Écoles prioritaires quant à l'utilisation des aulas.

Définitions

Associations / Organisations

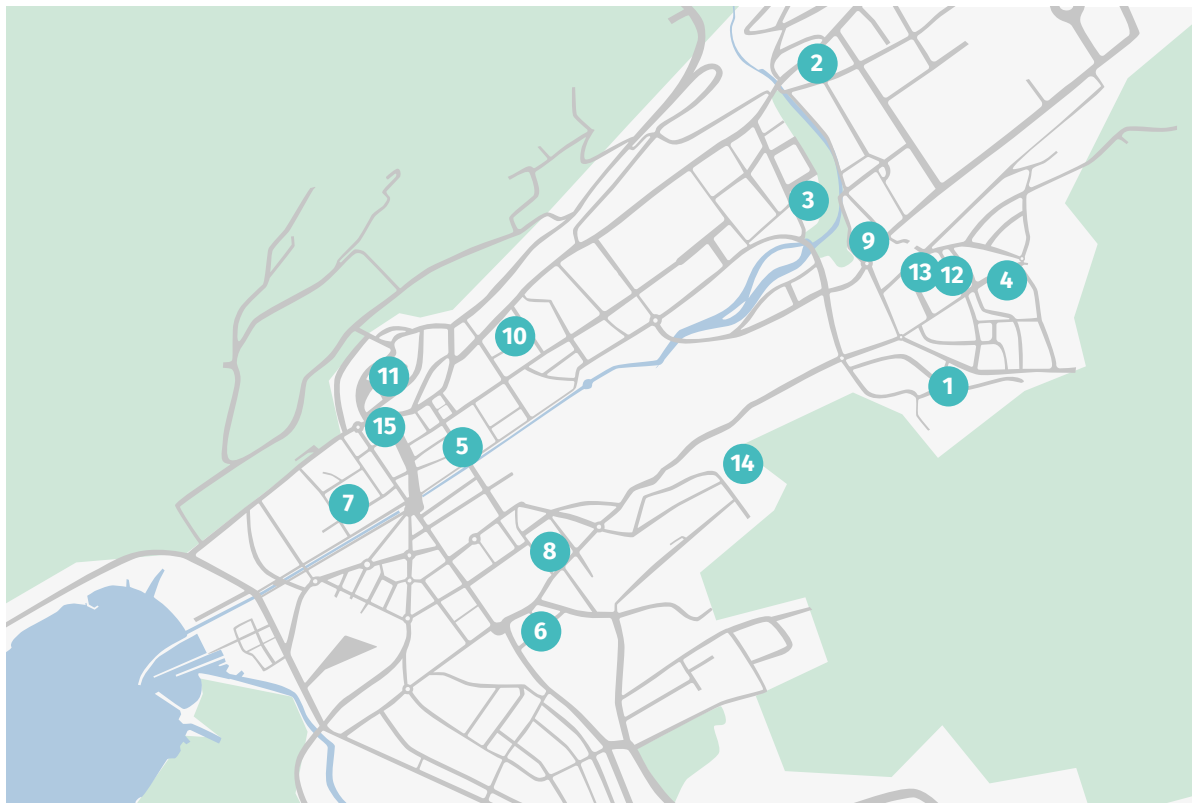
L'association / l'organisation doit posséder des statuts et pouvoir présenter une copie d'assurance RC pour couvrir les frais de dégâts éventuels pouvant survenir durant la location.

Usage commercial / non commercial

Une distinction est faite entre les offres/manifestations commerciales et non commerciales. Sont considérées comme non commerciales les organisations/manifestations sans but lucratif et poursuivant des objectifs idéaux. Les manifestations sont généralement gratuites, les organisatrices et organisateurs sont bénévoles et les bénéfices sont utilisés pour les objectifs de l'organisation.

			Montant de base
Non commercial	Associations biennoises	L'association/organisation doit avoir son siège à Bienne et être reconnue comme telle par la Ville. Si les justificatifs ne sont pas fournis ou si les directives ne sont pas respectées, l'autorisation d'utilisation peut être suspendue et des frais facturés rétroactivement avec majoration.	100 %
	Jeunesse biennoise	Les juniors membres d'une association/organisation ayant son siège à Bienne peuvent utiliser les installations gratuitement. Au maximum deux membres peuvent avoir plus de 20 ans ; au-delà, le tarif normal pour les associations biennoises est applicable.	—
	Associations extérieures	Toutes les associations/organisations qui n'ont pas leur siège à Bienne ou qui ne sont pas reconnues par la Ville.	200 %
Commercial	Usage commercial I	Manifestations d'associations / organisations biennoises qui sont sponsorisées et/ou à but lucratif (p. ex. cours payants, manifestations avec billetterie).	150 %
	Usage commercial II	Manifestations organisées par des entreprises / agences qui sont sponsorisées ou à but lucratif (p. ex. manifestations avec entrée payante pour les spectatrices et spectateurs ou événements servant à l'autopromotion du sponsor).	220 %
	Groupes politiques et religieux	Les aulas sont louées à des communautés religieuses et à des groupes politiques ayant leur siège à Bienne pour des manifestations non commerciales. La communauté ou le groupement doit être reconnu par le Canton ou être représenté au Parlement cantonal ou communal.	100 %
	Particuliers	Les aulas ne sont pas louées à des particuliers.	

Aulas et autres locaux scolaires



N°	Installation	Infrastructure
1	École primaire du Battenberg  Chemin de la Pierre-aux-Sarrasins 21 2504 Bienne	Aula
2	École primaire de Boujean  Route de Soleure 22 2504 Bienne	Aula
3	Collège du Châtelet  Rue du Châtelet 37 2504 Bienne	Aula
4	École primaire du Geyisried  Chemin du Geyisried 62 2504 Bienne	Aula
5	École primaire du Marché-Neuf  Rue du Marché-Neuf 15 2503 Bienne	Aula Cuisine scolaire
6	OSZ Madretsch  Chemin de la Paix 24 2503 Bienne	Aula
7	École primaire de la Plaenke  Rue de la Plänke 9 2502 Bienne	Aula

N°	Installation	Infrastructure
8	Collège des Platanes  Rue de l'Allée 35 2503 Bienne	Aula
9	École primaire de la Poste  Rue de la Poste 25 2504 Bienne	Aula
10	Collège des Prés-Ritter  Rue Franche 45 2502 Bienne	Aula
11	École primaire des Prés Walker  Chemin du Triangle 12 2502 Bienne	Aula
		Salle polyvalente
12	OSZ Mâche-Boujean  Chemin de Beaulieu 2 2504 Bienne	Aula
		Buvette
13	École primaire du Sahligut  Chemin du Chasseur 1 2504 Bienne	Cuisine scolaire
14	École primaire du Tilleul  Chemin des Cordiers 64 2503 Bienne	Aula
15	École de l'Union  Rue de l'Union 11 2502 Bienne	Aula

Tarifs

Aulas	Associations biennoises	Jeunesse biennoise	Association extérieure	Commercial I	Commercial II	Groupe politique ou religieux
1 heure	40.–	—	80.–	60.–	90.–	40.–
1,5 heure	60.–	—	120.–	90.–	130.–	60.–
Utilisation annuelle (1 h par semaine)	250.–	—	500.–			
Autres locaux scolaires						
1 heure	40.–	—	80.–	60.–	90.–	40.–
1,5 heure	60.–	—	120.–	90.–	130.–	60.–
Utilisation annuelle (1 h par semaine)	200.–	—	400.–			

DYNAMISCH CHANGEMENT



SPASS ENGAGÉ



Direction de la formation,
de la culture et du sport
Service des sports

Rue Centrale 60
2501 Bienne

032 326 14 48
sport@biel-bienne.ch

www.biel-bienne.ch